



APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT « OUTIL FINANCIER LEADER 2014-2020 »

PERIODE 2017-2022

Dans le cadre de la mesure 19 « soutien au développement local LEADER » du Programme de Développement Rural de La Réunion 2014-2020 (PDR R 14-20), 4 groupes d'action locale (GAL) ont été sélectionnés par l'Europe et le partenariat local Etat-Région-Département.

Intervenant sur des territoires exclusivement situés dans les Hauts de l'île, ces GAL ont pour rôle d'animer un mode de gouvernance locale autour d'un ensemble cohérent de dispositifs de financement, au bénéfice de porteurs de projets agissant dans des domaines variés : agriculture, culture, patrimoine, tourisme, insertion, artisanat, aménagement, etc. Ces dispositifs du PDR R 14-20, financés par le FEADER et les contreparties nationales pour un total prévisionnel de 20.8 M€, devraient être opérationnels durant le second trimestre 2017.

L'un des enjeux forts en terme d'efficacité pour LEADER porte sur l'accès effectif à ces dispositifs, l'amorce et la réalisation des projets dans les délais impartis, notamment pour les porteurs de projets à faible capacité de trésorerie. Le partenariat local a donc souhaité favoriser la mise en place d'un **fonds de garantie LEADER** qui, doté de financements publics *a minima* à hauteur de 1 M€, sera chargé d'apporter aux bénéficiaires les **garanties nécessaires au versement d'avances sur les aides européennes du FEADER**.

Le présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) a pour objet de recenser les opérateurs intéressés à la création et à la gestion de cet outil financier sur la période 2017-2022, tenant compte du délai de clôture du PDR R 14-20.

Les candidats à l'appel à manifestation d'intérêt

L'AMI est ouvert aux associations ayant notamment pour objectifs l'accompagnement des demandeurs d'emploi ou des petites entreprises en création ou développement et aux institutions bancaires.

Le document de présentation générale de l'appel à manifestation d'intérêt

Les candidats pourront obtenir ce document qui précise notamment les critères de sélection retenus dans le cadre de l'AMI, les ressources documentaires disponibles, ainsi que le contenu minimal du dossier de candidature au :

SECRETARIAT GENERAL DES HAUTS

24 bis, route de Montgaillard
97400 Saint Denis
Tél : 02 62 90 47 50
Mél : contact@sghauts.re

DEPARTEMENT DE LA REUNION

<http://www.cg974.fr>
Rubrique FEADER

Pour toute information complémentaire concernant LEADER ou l'AMI, les candidats pourront s'adresser également au Secrétariat Général des Hauts.

La date limite de transmission des dossiers de candidature au Secrétariat Général des Hauts (initialement fixée au 15 juillet 2017) est prolongée jusqu'au 31 Août 2017.